

ARRETE MUNICIPAL N°2019-21

26 juin 2019

**ARRETE PORTANT RADIATION D'UN AGENT
CONTRACTUEL POUR CAUSE DE DECES**

Nous, Serge WOLLJUNG, Maire de la commune de Silly-Sur-Nied :

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifié, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, article 136 ;

VU le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié, relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

VU l'acte de décès en date du 22 juin 2019 ;

ARRETONS

Article 1 : La radiation de Madame DUPUIS Chantal, adjoint technique, prend effet le 23 juin 2019.

Article 2 : Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation sera adressée au :

- Président du Centre de Gestion
- Comptable de la collectivité.

Fait à Silly-Sur-Nied, 26 juin 2019



Signature et cachet